

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 545

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une Maison d'Accueil pour prostituées majeures

Le Cartel Genevois d'Hygiène morale et sociale nous communique, au sujet de la création de cette maison, à laquelle il travaille depuis plusieurs mois, et dont il a déjà été question dans nos colonnes, l'appel suivant, qui s'adresse aussi bien au public romand en général qu'au public genevois, et que nous recommandons chaleureusement à l'intérêt et à la sympathie financière agissante de nos lecteurs et lectrices. (Réd.).

Aucune maison de ce genre n'existant en Suisse romande, le Cartel Genevois d'Hygiène Sociale et Morale s'est préoccupé depuis longtemps de contribuer de cette façon constructive à la lutte contre la prostitution. Grâce au concours de la Maison de rééducation, « Le Refuge », située aux portes de Genève, il voit maintenant la possibilité d'ouvrir une institution de cet ordre, en s'inspirant des mêmes principes que « l'Abri Dauphinois » de Grenoble, et d'autres maisons analogues: libre accueil des prostituées, rééducation individuelle, développement du sentiment de la responsabilité et du respect de soi-même, enseignement professionnel adapté aux possibilités de chacune, etc. Cette Maison, il va de soi, accueillera les prostituées d'autres cantons, à la condition essentielle qu'elles s'y rendent volontairement.

Cette transformation du « Refuge » toutefois ne peut s'opérer que si la nouvelle « Maison d'accueil » est assurée d'une base financière solide. Le Cartel H. S. M. sait, à la suite de démarches faites, qu'il peut compter sur un appui financier des autorités genevoises tant cantonales que municipales. Mais celui-ci est insuffisant à assurer la vie de cette maison si l'initiative privée ne vient pas compléter cet effort.

Si vous voulez participer à une œuvre de redressement moral;

Si vous voulez aider à des prostituées à échapper aux souteneurs qui les avilissent;

Si vous voulez ainsi contribuer à la propreté morale des rues de nos villes suisses;

Apportez-nous votre appui financier

Pour le Bureau du Cartel Genevois H. S. M.: Emilie GOURD, présidente; Ed. LARAVOIRE, vice-président; J. REELFS, trésorier; Rose JUNO secrétaire; Docteur Jules DROIN, Henri DUBOIS, directeur de l'Office Social; Docteur M. SCHAETZEL.

Pour le Comité du Cartel Romand H. S. M.: Docteur H. REVILLIOD (Genève), président; Prof. Docteur R. CHABLE (Neuchâtel), vice-président; Maurice VELLARD (Lausanne), secrétaire général; J. AUROI, pasteur (Reconvilier); Madeleine HAHN (Genève), présidente de la Commission de préservation morale; Docteurs J. BREMOND (Chesières) et PELET (Neuveville); G. ROULET (Couvet).

Andrée KURZ (Neuchâtel), présidente internationale des Amies de la Jeune Fille. REUSSER (Moutier), avocat des mineurs du Jura. Le Pasteur Pierre SECRETAN-ROLLIER (Lausanne), président de la Commission de l'Eglise nationale vaudoise pour la lutte contre la prostitution.

Tous les dons, et surtout les cotisations annuelles qui permettent d'équilibrer un budget avec plus de sécurité, sont reçus avec vive reconnaissance. Prière d'effectuer les versements au compte de chèques postaux du Cartel genevois H. S. M. N° 1. 7288, Genève.

Un deuil à l'Union des Femmes d'Aigle.

L'Union des femmes d'Aigle est dans le deuil par la mort, survenue le 18 avril, de M^{me} Dutoit-Ansermoz, sa fondatrice le 15 mai 1906, sa présidente dès cette date à 1926, et depuis lors sa présidente honoraire. Pendant les vingt ans qu'elle présida avec entrain et dévouement l'Union d'Aigle, M^{me} Dutoit vit naître, fit naître, inspira de nombreuses initiatives, tant dans le domaine social que dans le domaine patriotique, en matière de bienfaisance comme de féminisme; elle s'occupa de toutes les œuvres de guerre, des femmes nécessiteuses, du trousseau pour les fillettes, des ventes en faveur de l'infirmerie, de l'œuvre de l'infirmière-visiteuse, fit faire des démarches couronnées de succès pour l'admission des femmes dans la Commission scolaire, soutint les efforts de la section locale pour la lutte contre la tuberculose, fonda la section locale de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin. Si pendant de longues années l'Union des Femmes d'Aigle et les suffragistes d'Aigle jouèrent un rôle fort actif, le mérite en revient pour une bonne part à M^{me} Dutoit, à son entrain, sa jeunesse de cœur, son savoir faire et son dévouement.

M^{me} Dutoit avait fêté le 14 avril, au milieu de sa grande famille, ses 80 ans d'existence. Une pneumonie l'emporta rapidement quatre jours plus tard. S. B.

Thé-Vente du Service Social volontaire de Genève.

...Cette vieille femme solitaire, qui ne peut plus se baisser pour tisonner son feu, cette ma-

man brusquement arrêtée par la maladie qui ne peut plus faire son ménage, ces enfants débiles qui devraient être promenés chaque jour, que deviendraient-ils si des bras ne se tendaient pas vers eux avec compassion? Et tous ceux qui ne peuvent affronter la fatigue d'une course urgente, ou que l'âge retarde dans la marche, que deviendraient-ils si des automobilistes n'avaient compris qu'ils pourraient eux aussi faire quelque chose d'utile en diminuant leur peine? Le convalescent qui doit se rendre à une consultation, l'infirmière qui autrefois ne pouvait plus sortir de chez lui, commissaire de la sorte les bienfaits du progrès. Puis lorsque l'été est là, les beaux jardins ombragés et fleuris, s'ouvrent tout grands pour accueillir ceux qui, depuis bien des années, ne s'apercevaient de la succession des saisons, qu'à travers les vitres d'un pauvre logis...

Voici donc un tout petit aperçu du travail de nos « volontaires » que tous les lecteurs genevois de ce journal auront à cœur d'encourager, ce qu'ils peuvent faire en se rendant nombreux au thé-vente du 6 mai. (Voir Carnet de la Quinzaine).

Rectification.

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses nous prie d'informer nos lectrices que c'est à l'Union Mondiale de la Femme, 52, rue des Pâquis, Genève, qu'il faut s'adresser pour se procurer le petit journal *La jeunesse et la paix du Monde*, édité à l'occasion de la Journée de la Bonne Volonté du 18 mai. C'est par erreur en effet qu'avait été indiquée une autre adresse.

Petit Courrier de nos lectrices

S. B. à Jacqueline S. — Je vous remercie de votre remarque relative aux « Travaux forcés ». Je n'ai jamais entendu dire qu'on ait interdit certains métiers aux hommes pour les réserver aux femmes, en Amérique du Sud ou ailleurs. Je serais d'ailleurs tout à fait opposée à une semblable mesure qui ne peut qu'être préjudiciable à chacun et à tous. Que chacun ait la liberté de travailler comme il lui plaît, dans le métier qui lui plaît, selon ses forces physiques, morales, intellectuelles. Qu'une femme soit démenageuse, si cela lui convient, qu'un homme soit « stoppeur », si cela lui plaît, qu'une femme soit avocate ou vendeuse de timbres derrière un guichet et un homme bonne d'enfants, si cela leur agrée. Mais surtout que l'Etat ne se mêle pas d'organiser encore dans ce domaine. Nous mourrons d'organisation. Et surtout faisons donc justice aux femmes: notre époque si lamentable ne montre-t-elle pas tout ce dont elles sont capables alors que l'homme laisse tomber les rênes? Nous les voyons se débrouiller, s'ingénier, travailler, accepter n'importe quelle tâche à n'importe quel prix (nécessité ne connaît pas de loi!) et arriver, à force de savoir-faire, à gagner leur vie, celle de leur famille et subvenir à l'entretien du mari qui attend, en grillant des cigarettes, que l'office du chômage lui procure une bonne place.

A. B. à la direction du « Mouvement ». — Permettez à un fidèle lecteur masculin du Mouvement de vous dire qu'il apprécie beaucoup le Petit Courrier, parce qu'il permet à nombre de lectrices

d'exprimer gentiment, souvent avec esprit et grand bon sens, des idées personnelles originales et qu'il est devenu ainsi une des rubriques intéressantes et utiles du journal. Je regretterais de le voir supprimé ou réduit.

Chercheuse à Henriette. — Je ne comprends pas bien votre pensée: d'une part vous caractérisez fort bien les services rendus par le Petit courrier, d'autre part, vous vous faites l'interprète de celles qui l'estiment sans valeur! Les dirigeantes du mouvement féministe se plaignent souvent de l'apathie des femmes, de l'indifférence des jeunes. Pourquoi supprimer ce Petit courrier qui donne à celles qui ne sont pas journalistes de profession, l'occasion de formuler leurs idées, de les condenser en quelques lignes et de poursuivre une discussion courtoise? En outre, on y trouve l'écho d'expériences vécues, de cas concrets qui n'ont pas leur place dans les articles de fond.

Jaqueline S. à Henriette à C. — Il me semble que vous auriez pu bien facilement répondre à celles dont vous nous transmettez les critiques que le Petit courrier vaut ce que valent celles qui l'alimentent. Pourquoi donc, si il en est parmi nous qui le voudraient plus intellectuel, de plus haute envergure, que suis-je moi? n'y écriviez-elles pas elles-mêmes sur des sujets de cet ordre? Il se trouverait certainement d'autres lectrices pour leur répondre, et nous bénéficierions toutes de ces échanges de vues placés sur un plan plus élevé. Qu'en pense-t-on autour de vous?

Ligue suisse des Femmes abstinentes.

(Section de Genève).

La Ligue suisse des Femmes abstinentes rappelle aux ménages qu'elle reçoit avec reconnaissance tous les objets usagés: vêtements, livres, meubles, outils dont elles voudront bien se débarrasser en faveur du « Petit Marché » d'automne des Femmes abstinentes.

M^{me} Fath, 9, rue du Conseil Général, Genève, (téléphone 4.25.24), fait prendre en tous temps les dons à domicile.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 mai:

OLTEN: Groupement la Femme et la Démocratie Hôtel Schweizerhof, 14 h. 30: Séance du Comité général. (Voir ci-dessus).

Id. GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: Chant par M^{lle} Irène van Berchem.

Id. Id.: Service Social volontaire, 4, rue Verdaine, de 12 à 18 h.: Lunch et Thé-Vente au profit des œuvres du Service Social.

Dimanche 7 mai:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: Les cinq minutes de la solidarité, 19 h. 25 ou 19 h. 50: causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: La Croix-Rouge genevoise.

Mercredi 10 mai:

LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Lycéum-Club, 20, Etraz, 14 h. 30: Partie statutaire; 16 h.: Thé; 17 h.: Les soucis et les responsabilités économiques de la ménagère, causerie par M^{lle} Marie Ginsberg.

Judi 11 mai:

GENÈVE: Institut ménager, 7, rue de Beaumont, de 14 h. 30 à 19 h.: Crémère au profit du Fonds de bourses de l'Institut ménager.

Id. SOTTENS: Commission d'Education de l'Alliance de Sociétés féminines suisses et Société romande de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: Citoyennes en herbe, causerie par Radio, par M^{lle} Marg. Evard, présidente de la Commission de l'Alliance.

Dimanche 14 mai:

GENÈVE: 14 h.: Bâtiment Electoral: Journée des Femmes genevoises. (Voir détail ci-dessus).

Id. LAUSANNE: Union des Travailleurs sociaux: Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio sur des œuvres romandes, 19 h. 25 ou 19 h. 50: Les détenus libérés.

Mercredi 17 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français) Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des Femmes Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses 12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

La Maison de la Laine et de tous les tricots

TRICOTEUSE DE LA MADELINE

1, rue du Vieux-Colège - Genève (côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Une belle chevelure Un visage frais et reposé

grâce aux PRODUITS PASCHE les plus anciens et les plus appréciés.

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

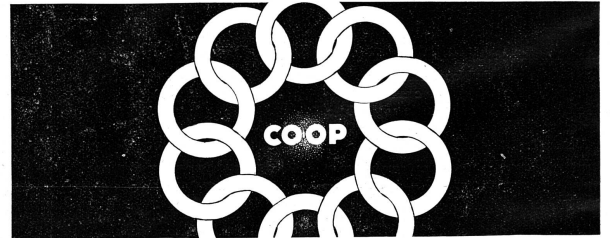
L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10

Vous aimeriez le yoghourt s'il avait le goût de fraises?

goûtez donc le

YOGHOURT BALKO aromatisé aux fraises naturelles



Les membres d'une société coopérative se recrutent dans tous les partis politiques et dans toutes les confessions. Tous travaillent néanmoins à la réalisation d'un même idéal d'aide économique et à l'amélioration des conditions de vie pour tout le monde. La coopérative de consommation est la preuve vivante et éloquente qu'une collaboration sur une base démocratique et pacifique est possible.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

